

Département de la Vienne (86)

Juin 2025

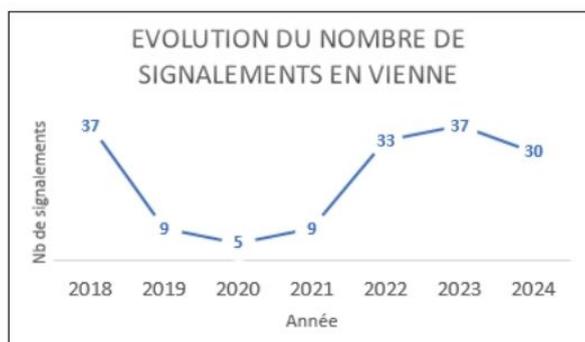
Informations diverses

Cadre réglementaire local : Depuis 2023, la préfecture de Vienne a mis en place, à l'échelle du département, un arrêté préfectoral de lutte contre les ambrosies afin de mieux prévenir et de lutter contre ce fléau. La lutte s'inscrit ainsi dans le cadre du plan d'action départemental défini en 2024. Une animation territoriale effectuée par l'ARS et la FREDON mobilise gestionnaires routiers, monde agricole, syndicats d'eau, associations et collectivités. Les formations renforcent un réseau d'acteurs toujours plus étendu, capable de repérer et d'éliminer la plante de manière efficace.

Pollinarium sentinelle de Poitiers : Un Pollinarium sentinelle est un outil thérapeutique d'information pour les allergiques aux pollens et les professionnels de santé. Visuellement, c'est un espace dédié dans un jardin entretenu par des professionnels (jardiniers, botanistes), où sont rassemblées les principales espèces de plantes allergisantes du secteur (graminées, herbacées, arbustes et arbres). Cette information est transmise en temps réel gratuitement sur une plateforme en ligne. Elle permet aux personnes allergiques de commencer leur traitement en préventif avant l'apparition des premiers symptômes.

Pour être alerté sur les émissions de pollen, une simple inscription sur le site alrtepollens.org est proposée à ceux qui le souhaitent.

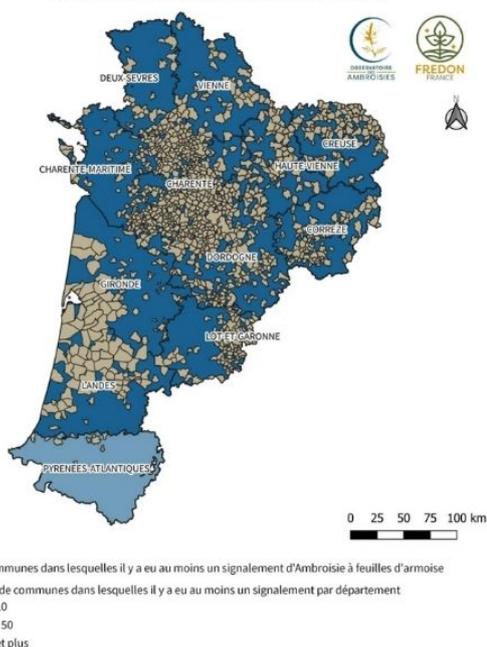
Point sur les signalements



Données issues de la plateforme de signalement :



Etat des connaissances sur la présence
de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)
en Nouvelle Aquitaine entre 2004 et 2024



Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - Janvier 2025.

Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, INPN plateforme nationale du SDIP, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau FREDON France, réseau des CPIE.

CONTACT PRESSE

Agence régionale de santé Nouvelle-
Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr